

**Réunion de la Conférence des Présidents de l'APF –
Région Europe**

Athènes, Grèce, 14-16 avril 2019

**Discours de la Présidente de la Section Hellénique de l'Assemblée
Parlementaire de la Francophonie,**

Mme Aphrodite Stampouli, le 15/4/2019

Monsieur le Chargé de Mission Europe de l' APF,

Monsieur le Secrétaire Général de l' APF,

Monsieur le Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

Monsieur le Vice-Président International de l' APF,

Monsieur le Vice-Président du Parlement Hellénique,

Madame la Ministre des Affaires Etrangères de la République
Hellénique,

Mes chères collègues , mes chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue aujourd'hui
à Athènes, au Parlement Hellénique, en tant que Présidente de la
Section Hellénique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie.

Tout d'abord, je voudrais remercier toutes les représentantes et tous les
représentants des organisations francophones de Grèce ici présentes et
de leur réponse courtoise aux invitations des Présidentes et de
Présidents des sections européennes de l'APF.

Je remercie de la part de toute la section hellénique de l'Assemblée
Parlementaire de la Francophonie :

- Mme Ekaterini KIYITSIOGLOU-VLACHOU, Présidente du Département
de Langue et de Littérature Françaises de l'Université Aristote de
Thessalonique, membre de l' Agence Universitaire de la
Francophonie (AUF).

- Mme Réa DELVEROUDI, Présidente du Département de Langue et de Littérature Françaises de l'Université Nationale et Kapodistrienne d'Athènes.
- M. Pierre-Yves TURELLIER, Attaché de coopération éducative de l'Institut Français de Grèce.
- Mme Athéna KARATHANOU, Présidente de l'Association des Professeurs de Français de Formation Universitaire.
- M. Petros AGGELIDIS, Maire de la Ville de Serres, Ville jumelée avec la ville de Fosses (Ile-de-France) depuis 1987.
- Mme Argyroula THEODORIDOU, Présidente de l'Association de l'Amitié Franco-hellénique « Serres-Fosses ».
- Mme Katerina STAFYLIDOU, Association de l'Amitié Franco Hellénique «La Maison d'Antoinette» à Alexandropole, Grèce du Nord.
- M. Jean Didier TOTOW TOM-ATA, Président de la Communauté Congolaise vivante en Grèce.
- M. Laurent THUILLIER, Président, Chambre du Commerce et de l'Industrie France-Grèce (CCIFG).

Je suis certaine que toutes les intervenantes et tous les intervenants nous présenteront un large éventail d'activités mettant en lumière la forte présence de la langue française dans notre pays, au sein de l'enseignement universitaire et secondaire, au sein de la culture, des mondes du travail et de l'entreprise.

La langue française est un véhicule de civilisation, de culture et des arts depuis des siècles, aussi bien dans les Balkans, que dans les cinq continents, après avoir été, elle –même, fécondée par de nombreuses racines grecques. Les principes des Lumières ont parcouru le monde entier, atteignant notre pays à travers la langue française, inspirant même la Révolution grecque dont nous célébrerons le 200eme anniversaire dans deux ans. Et c'était, à l'époque, un pays francophone, un pays récemment libéré, le HAÏTI, le premier pays qui a envoyé un navire chargé de café en guise d'aide financière au combat pour la libération des Grecs.

La langue française et la culture francophone n'ont jamais cessé de nourrir avec des idées d'avant-garde et de contestation sociale les intellectuels, les artistes et les scientifiques originaires de notre pays. Certaines parmi elles et eux ont par la suite acquis une reconnaissance mondiale. Dans le système éducatif grec, la langue française n'a jamais cessé d'être enseignée. Aujourd'hui en Grèce, plus de 300 000 étudiantes et étudiants apprennent le français. La Grèce occupe la troisième place mondiale en ce qui concerne le nombre de certification de langue française.

La Grèce est devenue membre à part entière de l'Organisation internationale de la Francophonie en 2006: Mme Dora Bakoyannis, était alors ministre des Affaires étrangères (étant aujourd'hui membre de notre section). Depuis juillet 2011, le Parlement Hellénique est membre de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie.

La Francophonie se caractérise par la mosaïque de peuples et de personnes qui la composent, par sa diversité linguistique et culturelle, par ses différences, mais, surtout, par l'attachement commun de ses membres aux principes de la liberté, de la démocratie, de la primauté du droit, de la solidarité, de la défense des droits individuels et sociaux, de la réduction des inégalités, d'un développement socialement juste. Au sein de la Communauté Francophone coexistent des peuples dotés de cultures, de civilisations et de religions différentes. Ces principes de la Francophonie constituent notre noyau commun de valeurs et de politique que nous défendons et essayons de diffuser par le biais de notre travail parlementaire.

Dans le respect des mêmes principes, ainsi que le respect des objectifs de développement durable de l'ONU, du moins ces dernières années, le pays, au mois d'Aout 2018, a réussi à sortir de la surveillance étroite des mémorandums sans nuire à la cohésion sociale.

La Grèce traverse la troisième année de croissance économique avec un taux de croissance du PBI de 3,9% pour le deuxième trimestre de 2018 par rapport à celui correspondant du 2017, 1,6% pour le deuxième semestre de 2018 par rapport à celui de 2017, une augmentation des

exportations de 7,9% au deuxième trimestre, de 10,6% au deuxième semestre de 2017, une augmentation de 9,6% des investissements intérieurs et de 27,6% des investissements directs étrangers pour la période correspondante.

Les obligations grecques affichent des rendements de 3,6%, à savoir, les plus bas depuis 20 ans, la BCE reverse à la Grèce environ 1 milliard d'euros de rendements obligataires, la proposition de remboursement anticipé de la dette au FMI trouve un accueil favorable et on étudie un allègement de la dette assorti avec des mesures à court et à moyen terme.

Les excédents convenus de 3,5% jusqu'en 2022 ont été réalisés jusqu'à ce jour sans réduction de dépenses sociales et sans augmentations d'impôts, mais grâce à la réduction de l'évasion fiscale et du travail non déclaré. De plus, une partie des excédents en question est restituée à la société : à titre indicatif, 910 millions d'euros d'allocations familiales (pour 900 000 familles), 167 millions d'euros pour 126 000 places dans les crèches et garderies municipales et privées, 152 000 repas chauds chaque jour dans les écoles primaires. Un million et demi de personnes qui étaient non assurées sont actuellement prises en charge par le Système National de Santé soutenu par du personnel qui a été embauché, les dépenses pharmaceutiques ayant été rationalisées. Pour la première fois depuis des années, des nominations massives sont effectuées dans l'enseignement public.

Le taux de chômage est passé de 27% en 2014 à 18% en janvier 2019, avec la création de 320 000 nouveaux emplois, dont 69% d'emplois à temps plein, le contrôle et la lutte contre le travail non déclaré et sous-déclaré, avec des excédents à la place des déficits de l'Organisme National d'Assurance Sociale, avec rétablissement de l'extensibilité des conventions collectives du travail et du principe du choix de la réglementation la plus favorable, avec une augmentation de 11% du salaire minimum et l'abolition du salaire sous-minimum qui était appliqué pour les personnes de moins de 25 ans.

Des mesures telles que le mécanisme de règlement extrajudiciaire des dettes privées et la protection de la résidence principale contre les "emprunts rouges" ont été prises. Par ailleurs, les 120 échéances assorties d'une décote pour les dettes auprès de l'Organisme d'assurance sociale et auprès des Impôts, seront prochainement appliquées.

Dans le respect des mêmes principes de la Francophonie, le pays a traité la question des réfugiés. Face à la grande vague de migrants et de réfugiés arrivés en Grèce en 2015 tout comme face aux presque 200 000 demandeurs d'asile ou bénéficiaires de la protection internationale qui sont arrivés depuis lors et sont hébergés dans des conditions qui rendent plus difficile la déclaration commune UE-Turquie et la limitation géographique, la grande majorité de la population grecque a exprimé, et continue à faire preuve d'une solidarité remarquable, en isolant les voix de la haine et du racisme.

Néanmoins, il s'agit d'un combat et d'un conflit non encore résolu. L'écart des inégalités économiques ou autres entre des pays différents ou au sein d'un même pays, les conséquences du changement climatique ainsi que l'échec des formations politiques prédominantes à gérer ces problèmes autrement qu'à travers l'oppression, en combinaison avec la désinformation ciblée, aboutissent à la hausse du nationalisme et de l'intolérance, à l'émergence de forces extrémistes et à la falsification de la démocratie.

Je voudrais vous rappeler, d'ici, depuis Athènes- le lieu où la démocratie a été née il y a 2500 ans - que nous sommes confrontés à une crise de légitimité de la politique et de la démocratie et que c'est notre devoir – de nous-mêmes notamment, représentantes et représentants élus du peuple- de défendre la démocratie contre tous ceux qui sont en train de la saper. A travers la Francophonie, une communauté qui dépasse les critères de la langue commune et diffuse globalement le message de l'universalité et de la démocratie, à travers le dialogue et la coopération parlementaires, nous devons contribuer à faire approuver des solutions

viables et capables à soutenir de sociétés d'égalité et de solidarité. Je souhaite que nos travaux puissent servir ces buts.